

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 17 février 2023

Afférents au CM : 11

Présents : 10

Votants : 10

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2023

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le vingt-quatre février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

PRÉSENTS : Mme GIRY Marie-Thérèse, Mme BROTTE Mireille, Mme PALLANCHE Carole, M. FERNANDES-RIOS Sergio, Mme THOMAS Aurélie, M. SOUCHON Cédric, M. JACQUET Jonathan, M. COUDOUR Hubert, Mme BERNARD Ophélie, Mme JACQUET Delphine.

ABSENT : M. VERNIN Clément.

SECRÉTAIRE : M. SOUCHON Cédric.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Madame le Maire présente le budget primitif communal de l'exercice 2023 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- Fonctionnement dépenses et recettes	:	414 403,23 €
- Investissement dépenses et recettes	:	107 388,11 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce budget primitif.

Copie certifiée conforme.

À Cezay, le 24 février 2023

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

Le Secrétaire, Cédric SOUCHON



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200354-20230224-2023-02-24-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2023